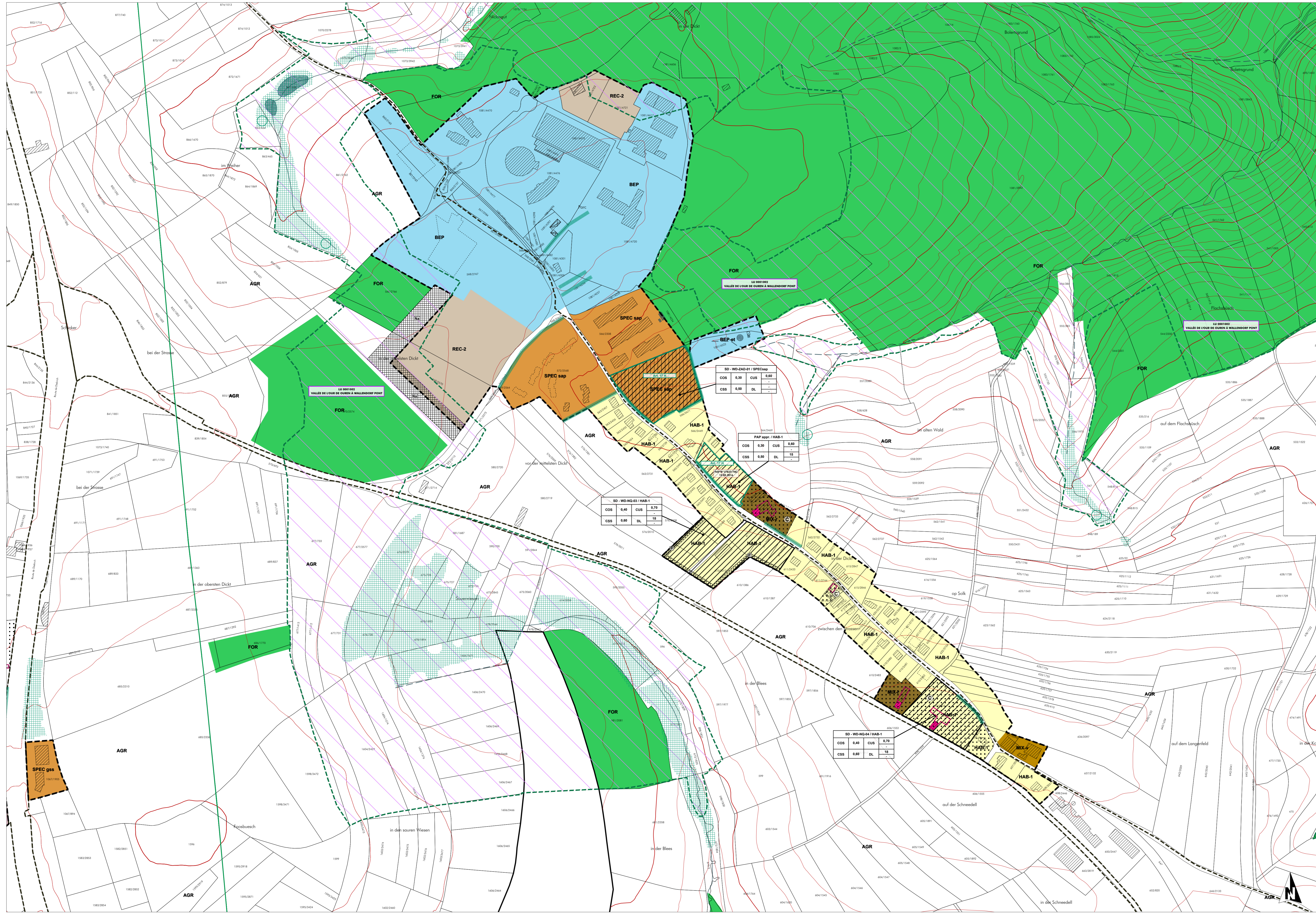


Plan d'aménagement général - Localité de Wahlhausen-Dickt



FOND DE PLAN

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Bâtiment existant PCH (ju 2016)
- Bâtiment supplémentaire à titre indicatif | Bâtiment supprimé ou pas de bâtiment
- Rivière
- Ruisseau | Ruisseau souterrain ou temporaire
- Surface hydro-terrestre permanente | Zone humide
- Courbe de niveau: équidistance 5m | 25m

PROJET D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

- Délimitation du degré d'utilisation du sol
- Délimitation de la zone verte

ZONES URBANISÉES OU DESTINÉES À ÊTRE URBANISÉES

- Zones d'habitation**
 - HAB-1 zone d'habitation 1
- Zones mixtes**
 - MIX-v zone mixte villageoise
 - MIX-v DP zone mixte villageoise Dasbourg Port
 - MIX-r zone mixte rurale
- Zones de bâtiments et d'équipements publics**
 - BEP zone de bâtiments et d'équipements publics - équipements techniques alimentation en eau potable, construction et entretien des eaux
 - BEP-et
- Zones d'activités**
 - ECO-e1 zone d'activités économiques communale type 1
 - ECO-et zone d'activités économiques communale type 1A - "Auf dem Rask"
 - ECO-c2 zone d'activités économiques communale type 2
 - ECO-r zone d'activités économiques régionale
- Zones de sports et de loisirs**
 - REC-1 zone de sports et de loisirs - activités de plein air
 - REC-2 zone de sports et de loisirs - sports
 - REC-3.1 zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires
 - REC-3.2 zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires
 - REC-3.3 zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires
- Zones spéciales**
 - SPEC-gas zone spéciale "garage et station-service"
 - SPEC-sap zone spéciale "spinnars"
 - SPEC-ca zone spéciale "coopérative agricole"
- Zones de jardins familiaux**
 - JAR

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier":

Dénomination de la ou des zones	COS	CUS	DL
	max.	max.	
	min.	min.	
	max.	min.	
	min.	max.	

ZONE VERTE

- AGR Zones agricoles
- FOR Zones forestières *
- PARC Zones de parc public
- VERD Zones de verdure

Remarque importante:
* Les zones forestières sont indiquées sur base de l'ONS 2007 actualisée sur base de l'orthophoto 2013 (DOP), dans et sur le pourtour direct des agglomérations et des extensions à urbaniser. La délimitation des zones forestières à l'écart des zones d'agglomération est indicative et doit faire, le cas échéant, l'objet d'un examen sur le terrain.

ZONES SUPERPOSÉES

- Zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zones d'aménagement différencié
- Zones délimitant les plans d'aménagement particuliers approuvés (délimitation à titre indicatif)
- Zones des "servitudes urbanisation"

- [N] servitude "urbanisation - milieu naturel"
- [E] servitude "urbanisation - eau"
- [P] servitude "urbanisation - paysage"
- [C] servitude "urbanisation - coulée verte"
- [Na] servitude "urbanisation - Natura 2000"
- [St] servitude "urbanisation - Stationnement"
- [CV] servitude "urbanisation - coulée verte"

Couloirs et espaces réservés (à titre indicatif)

- couloir pour projets de consolidation pour eaux usées
- Secteurs et éléments protégés d'intérêt commun
- secteur protégé de type "environnement contrasté"
- constructions à conserver | petit patrimoine à conserver - à titre indicatif
- gabariots d'une construction existante à préserver - à titre indicatif

Zone de risques naturels prévisibles

- zone de risques d'éboulement ou de glissement de terrain

Zones d'extraction

ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES

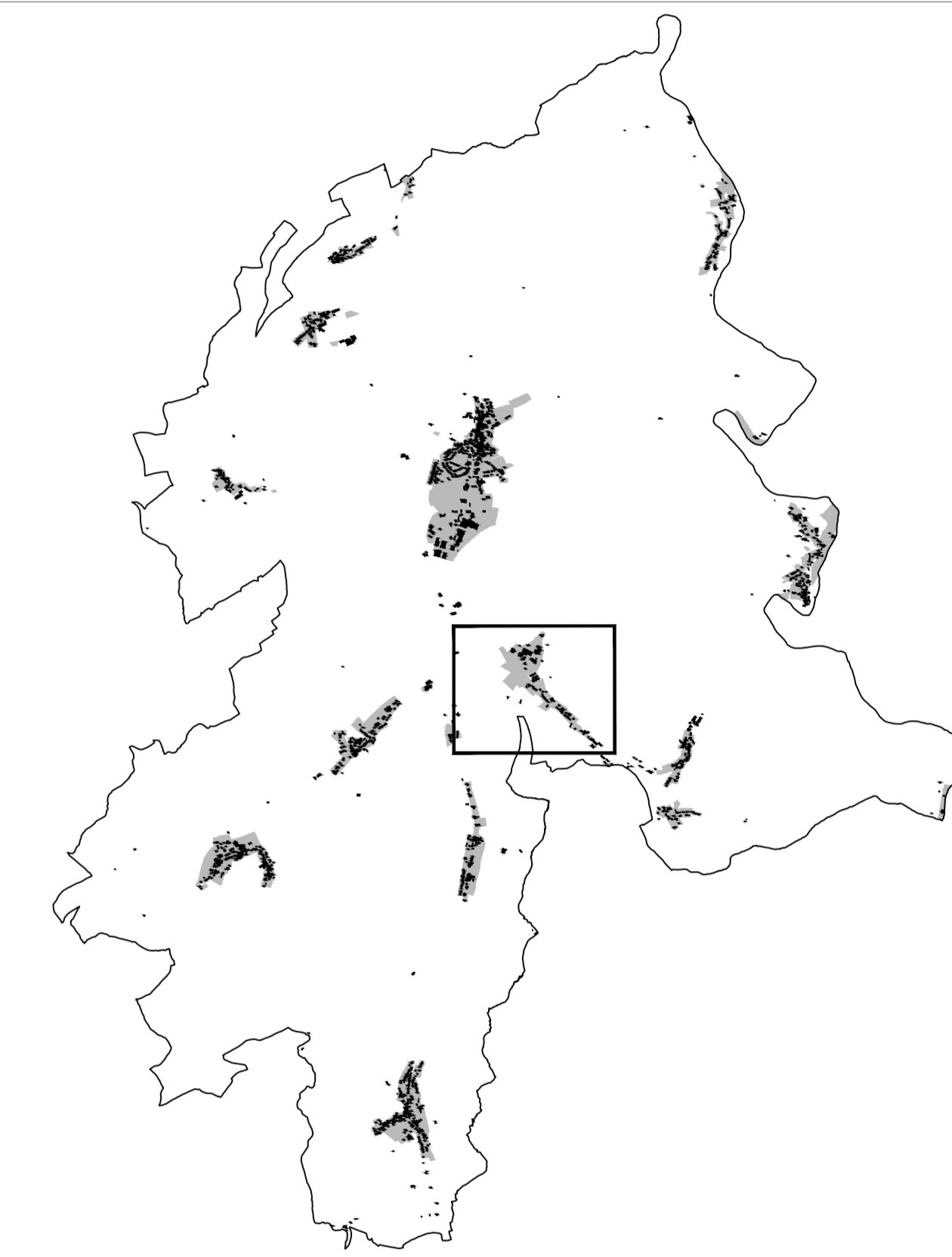
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
 - NATURA 2000 Floro-Fauna-Habitat-Schutzgebiet (MDDI, 09.2015)
 - NATURA 2000 "Vallée de l'Our de Gouven à Walleldorff Pont"
 - NATURA 2000 Floro-Fauna-Habitat-Schutzgebiet (MDDI, 09.2015)
 - NATURA 2000 "Vallée de la Sine, de la Witte, de la Chene et du Lefelbensch"
 - NATURA 2000 Vogelschutzgebiet (MDDI, 09.2015)
 - NATURA 2000 "Vallée supérieure de l'Our et affluents de Lohr à Dalsbourg"
 - NATURA 2000 "Vallée inférieure de l'Our et affluents de Lohr à Dalsbourg"
 - NATURA 2000 Vogelschutzgebiet (MDDI, 09.2015)
 - NATURA 2000 "Région d'Essen"
 - NATURA 2000 "Zone de protection spéciale, avec une trentaine de services complémentaires de la Commission européenne. Direction générale Environnement - à titre indicatif"
 - Nationale Naturschutzgebiete (MDDI, 04.2018)
 - Rf. OS "Nasch"
 - Nationale Naturschutzgebiete (MDDI, 04.2018)
 - Rf. 12 "Lefelberg-Frang im Bern"
- à la protection des sites et monuments nationaux
 - aux réseaux d'infrastructures de transport national

- à la gestion de l'eau - zones inondables (TIMIS) Source: AGE, mai 2014
- HQ 10
- HQ 100
- HQ extrême

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles (à titre indicatif et non exhaustif)

- Biotores, habitats ou habitats d'espèces tombant sous le régime de l'article 17a/ou 20
- habitats - NDC/CHOP, COC, affluents
- biotope - milieu ouvert MCO 2014, autres remarquables AFP 2014, biotope - zones urbanisées ou destinées à être urbanisées COC, affluents, Feder Landschaftsbau 2011 - 2016, comités en procédure avec Orthophoto 2017 par COC

- Art. 17 habitat - habitats espèces protégées
- Art. 17/20 habitat - habitats espèces protégées
- Art. 17 biotope - éléments superficiels protégés
- Art. 17 biotope - éléments linéaires protégés
- Art. 17 biotope - éléments ponctuels protégés
- Lignes électriques
 - à haute tension Source: BDI-TC 2007



Ref. n°: 74C/022/2017	Date
Saisine du Conseil Communal*	15.06.2017
Avis de la Commission d'Aménagement	26.10.2017
Avis du Ministère du Développement durable et des Infrastructures	23.10.2017
Vote du Conseil Communal	14.06.2018
Approbation du Ministère de l'Intérieur	26.11.2018
Approbation du Ministère du Développement durable et des Infrastructures	23.07.2018

* voir plan n° E-HOS-07.2 en date du 07.06.2017 élaboré par Dewey Muller Partnerschaft mbB et COS S à s.l.

BDL-TC 2007 et 2010 - ORIGINE CADASTRE. DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG	LOGO DE REPRODUCTION INTERDIT
OSB 2007 - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG	LOGO DE REPRODUCTION INTERDIT

CONCEPT Conseil Communication
en urbanisme, aménagement du territoire et environnement

COG s.à r.l.
2, rue de l'Alamo
L-1124 Luxembourg
Tel.: (+352) 26 68 41 29
Fax: (+352) 26 68 41 27
Mail: info@cc3.lu

Maître d'ouvrage:	Administration communale de Parc Hosingen		
Projet:	Plan d'Aménagement Général		
Objet:	PAG - Localité de Wahlhausen-Dickt		
Modifications	de	Date	Indice
-	-	-	-
Échelle: 1 / 2.500			
Plan n°: 1208 pag. WD		Date: 07.06.2018	
Élaboré: C. Rabe	Conseil: U. Truffer	Validé: U. Truffer	